

Hier et aujourd'hui

par Morvan LEBESQUE

LA Science-Fiction a créé une race de personnages, les Mutants, hommes-fées de l'An Dix Mille incorporés à notre siècle. Parfois je rêve à des mutants à l'envers : des gens de 1860, par exemple, projetés dans notre époque. A quel point un contemporain de Napoléon III serait-il dépaysé sous de Gaulle ? Pour le savoir, je suis allé à la Bibliothèque Nationale. J'ai consulté les journaux d'il y a cent ans, La Presse, le Moniteur Impérial. Et j'y ai trouvé des choses tellement effarantes que je ne résiste pas à les recopier.

"Sabre et goupillon". Cette formule républicaine de la fin du siècle illustre à merveille le règne de Napoléon-le-Petit. Le sabre est sacré et les tribunaux châtent quiconque s'attaque à lui, même si l'on se borne à incriminer des fautes individuelles et non l'Armée dans son ensemble ; en 1863, ceux qui renâclent devant l'uniforme (on dirait aujourd'hui : les objecteurs) sont voués par le Bulletin des Armées au "mépris", au "dégout", à "l'horreur" : ce ne sont pas des idéalistes, mais "des lâches individus capables de commettre un mauvais coup à l'occasion et qui, sous le couvert de leur veulerie (sic), posent aux grandes âmes". Quant au goupillon, depuis la loi Falloux qui a livré l'École aux prêtres, il est bien entendu le plus ferme soutien de la réaction au pouvoir. Cette année-là — février 1863 — un abbé vendéen, poursuivant l'œuvre de Mgr Cazeaux, archevêque de Luçon, propose à Rome la béatification des Chouans de la paroisse des Lucs (Vendée) massacrés par les Bleus, le 28 février 1794 (1). Le régime considère d'un œil assez favorable cette sainte entreprise qui a pour but d'exalter le trône et l'autel et surtout de discréditer la Révolution, souvenir toujours menaçant. C'est pourquoi le gouvernement, pourtant si prompt à exercer la censure (il ne se passe plus de semaine sans que même son organe officiel soit censuré), laisse diffuser dans tout le pays une sorte de pamphlet rimé intitulé la Complainte des Lucs, où les soldats de la République sont traités de "sicaires avinés", "meute de démons", "horde de tueurs", et la Révolution elle-même de "satanique révolution" "portant l'estampille du Diable", "sombre moment de notre Histoire". Certains protestent, arguant que le chef de l'Etat, en prenant le pouvoir, s'est proclamé l'héritier spirituel de cette Révolution qu'on insulte. Bien entendu, on leur rit au nez.

Le Second Empire — c'est lisible en clair dans les gazettes d'époque — marque le début d'enrichissements massifs, l'essor des grandes Banques d'affaires spéculant sur les terrains et constructions immobilières ; l'une d'elles — la Banque Rothschild — a même carrément placé au gouvernement un de ses hommes, Morny. C'est également le temps où la question sociale est réglée par la charité individuelle, l'ère des bons riches et des bons pauvres. Pour propager cette morale, pas de meilleur auxiliaire que l'École Chrétienne subventionnée. Le morceau qu'on va lire servira d'exemple : il est tiré du Manuel de lecture des Frères Enseignants de Ploermel (1850). Titre : "Un brave cœur sous des haillons". Texte : "Popol", pauvre gosse en guenilles, est "un petit malheureux d'une dizaine d'années" qui a trouvé une montre en or. Il la rapporte aussitôt à ses propriétaires, les riches époux Des Rivières qui le reçoivent dans leur belle salle à manger (description) et lui demandent : "Que font tes parents ? — Papa est mort en mer il y a six ans, maman est malade depuis deux mois." Cri du cœur de la bonne Mme Des Rivières : "Comme il y a de la misère sur terre ! Et comment pouvez-vous vivre tous deux ? — Dieu y pourvoit : des personnes charitables nous donnent **DES RESTES BIEN BONS...**" Alors, "les deux époux, profondément émus par tant de misère et d'honnêteté, embrassent le petit pauvre **SANS FAIRE ATTENTION A SA MALPROPRETE**". Ils lui offriront à dîner et lui permettront même d'emporter une aile de poulet pour sa mère. Touchant, n'est-ce pas ?

Mais prenons-y garde : cette morale bien-pensante enseignée par les Frères a pour corollaire la navrante condition d'un sous-prolétariat ignoré des Pouvoirs. Le maître, quel qu'il soit, a toujours raison. Le 15 février 1863, une malheureuse servante, Monique A..., est traduite devant le tribunal de Nîmes pour un vol, d'ailleurs insignifiant. L'enquête révèle que l'accusée est une pauvre fille de vingt ans que son patron, le sieur P..., a séduite, traitée en bête de somme — il ne la payait pas et l'obligeait à de gros ouvrages au-dessus de ses forces — enfin, jetée à la rue sans un sou quand elle s'est avouée enceinte de ses œuvres. Verdict : condamnation de la malheureuse et, bien entendu, le patron n'est pas inquiété. A Noyal-sur-Vilaine, c'est encore pire : une domestique de ferme, Denise A..., accouche au pied d'un arbre, en pleins travaux des champs. L'enfant meurt, la mère est arrêtée. "Pourquoi n'avez-vous pas appelé au secours ?" lui demande le tribunal, en février 63. "Je l'aurais fait si j'avais été bien traitée", répond la malheureuse. Cette fois encore, condamnation de l'accusée, aucune enquête sur ses employeurs : respect à la propriété !

époque", "tanières indescriptibles abandonnées à la crasse, à la boue, à l'incendie", à moins de se révolter et de peupler alors ces prisons du Second Empire, ce "système pénitentiaire médiéval, honte de notre Société" ? S'adresser à l'Empereur en personne ? Mais les écouterait-il ? C'est un homme secret et qui n'a, pour aller au peuple, qu'une seule méthode, ou plutôt une seule manie : "la manie de serrer les mains dans la foule", écrit son propre préfet de police.

Mais j'arrête ici mes citations. Elles nous prouvent, n'est-ce pas ? que les choses ont bien changé et que le Progrès, d'un siècle à l'autre...

ALLONS donc ! Puisque, aussi bien, vous n'avez jamais été dupes de mon petit jeu, rétablissons les dates. Je ne suis pas allé à la Nationale et tout ce que je viens d'évoquer se déroule en ce moment. Bulletin des Armées ? Non : Journal du Mutilé-Combattant, 1963. La Complainte des Lucs, composée en 1962, est diffusée cette année-même. Dans le Manuel des Frères de Ploërmel (éd. de 1950), les enfants des Ecoles libres apprennent actuellement l'histoire de Popol. Les faits divers mentionnés ont eu pour théâtre, il y a deux semaines, les tribunaux de Nîmes et de Rennes. Les textes sur les bidonvilles sont de la Presse de cette année, celui sur les Prisons a été prononcé à la télé il y a dix jours. Pour les analogies de reste (censure, banques d'affaires, etc.), consultez votre journal habituel. Un seul détail d'époque : la phrase du préfet de police. C'était bien celui de 1863. Il s'appelait Piétri.

Un immense changement, il est vrai : en 1963, les ouvriers français ont le droit de grève...

(1) Le massacre des Lucs ne fut pas, il faut l'avouer, une fort belle page. Mais les historiens de la Vendée oublient-ils le premier de tous les massacres, celui que le Chouan Charette commanda à Challans ?